

Organic Orchestra

Cadre d'ouverture et de
collaboration

Table des matières

Les objectifs d'Organic Orchestra.....	4
Être libres dans nos pratiques artistiques et pédagogiques.....	4
Partager le plus largement possible nos créations.....	4
Faire évoluer nos créations en s'appuyant sur le collectif.....	5
Favoriser le développement de projets économiques autour de nos ressources.....	5
Un développement ouvert de nos créations.....	7
Intégrer des ressources externes ouvertes.....	7
Diffuser nos créations sous licence ouverte.....	7
La contribution collective au cœur de nos créations.....	9
Utiliser des plateformes techniques favorisant la contribution.....	9
Simplifier l'arrivée de nouveaux contributeurs.....	9
Définir un cadre de contribution standard pour les contributeurs.....	10
Des projets portés par un écosystème d'acteurs innovants.....	12
Certifier les compétences de contributeurs de référence / confiance.....	12
Encadrer les usages de notre marque.....	12
L'appui nécessaire de notre communauté.....	13
Animer la communauté horizontalement.....	13
Inclure des projets tiers dans cette dynamique.....	14
Annexes.....	15
Annexe 1 – Comprendre l'Open Source.....	15
Annexe 2 – Les modèles ouverts au cœur de l'innovation.....	15

La compagnie Organic Orchestra (Cie O.O) produit des créations à la fois contemporaines et populaires, transdisciplinaires et collaboratives grâce à une équipe constituée d'acteurs et de « faiseurs », autodidactes ou diplômés, d'artistes, de techniciens, de scientifiques, d'ingénieurs, de pédagogues, mais aussi d'acteurs culturels curieux et engagés.

La Cie O.O conçoit et expérimente donc, en support à son activité, des créations de tout genre (musicales, vidéos, matérielles, écrites etc.) qui ont pour particularité d'être collaboratives et ouvertes : open source, open data, open content, open hardware.

La large adoption de ces modèles ouverts permet à la compagnie de recourir à une importante réserve de ressources et matériaux qui peuvent être transformés au bénéfice de son activité, et de doter tout l'écosystème du Beatbox des outils nécessaires à son développement.

Le but de cette présente politique est de définir précisément le cadre au sein duquel toutes les créations issues de la Cie O.O sont mises à disposition au profit de tous, et d'ouvrir la voie à une plus grande collaboration avec les acteurs du métier et/ou industriels qui souhaiteraient bénéficier et contribuer aux projets.

Pour mettre en œuvre cette dynamique de collaboration dans les meilleures conditions, la compagnie a mis en place un cadre souple et transparent, qui expose clairement l'ensemble des règles du jeu.

Ainsi, ce document a plusieurs objectifs :

- Expliquer au public notre démarche, nos valeurs et nos objectifs
- Rendre transparent notre mode de fonctionnement
- Exposer les règles de diffusion des créations sous licence libre
- Permettre à des contributeurs de rejoindre nos projets
- S'ouvrir à des partenariats

Les objectifs d'Organic Orchestra

Être libres dans nos pratiques artistiques et pédagogiques

Très tôt, la Cie O.O a consacré une part importante de son activité à la production des outils, matériaux et instruments qui portent son activité de création. Ce positionnement unique nous a permis de développer de nouveaux outils qui sont au service et évoluent avec notre activité artistique, nous permettant de tirer au mieux profit du numérique sans se retrouver limités et contraints par des outils et instruments sur lesquels nous n'aurions aucune maîtrise.

Cette autonomie passe aussi par nos compétences en termes de développement et de maîtrise de notre système d'information (S.I.) afin de mutualiser les développements effectués par l'équipe en interne.

Néanmoins, il serait contraire à nos valeurs et irrationnel économiquement de ne pas tenir compte de toutes les ressources déjà existantes, sous licences Open Source et équivalentes, massivement utilisées par ailleurs et favorisant l'interopérabilité des produits finaux.

Ainsi, l'objectif est *in fine* de rendre plus efficace notre processus de création et développement, en gagnant en agilité, en ré-allouant nos ressources de manière optimale, en accélérant le développement des créations, en réduisant les coûts et ainsi en concentrant les forces de l'équipe sur les développements stratégiques qui nécessitent son expertise, font sa spécificité et sa valeur ajoutée.

Afin de continuer à être complètement libres dans nos pratiques artistiques et pédagogiques, la Cie O.O décide donc de :

→ **S'assurer la maîtrise, notamment par un développement interne, autant que possible de tout ce qui est nécessaire à notre activité ;**

→ **Privilégier l'usage de ressources libres et ouvertes** (Open Data / Hardware / Content) existantes par ailleurs.

Partager le plus largement possible nos créations

Au fil des années, Organic Orchestra a acquis par l'action un savoir-faire croissant, devenant une référence dans son secteur. Nous souhaitons aujourd'hui mettre à disposition des tiers notre expertise technique et artistique, partager nos retours d'expérience, rendre plus visibles nos créations, les disséminer dans des domaines parfois non attendus, en résumé : encourager leur adoption par un maximum d'acteurs.

Cette volonté de partage s'inscrit directement dans l'ADN d'Organic Orchestra, qui place au centre de ses préoccupations la pédagogie, tant auprès du grand public qu'auprès des acteurs de son écosystème.

L'utilisation la plus large possible de ces ressources par nos partenaires, nos pairs et toute personne s'intéressant à notre univers contribuera à développer notre écosystème.

Pour cela, la Cie O.O choisit de **diffuser par principe les ressources qu'elle produit le plus largement possible, en utilisant des licences libres et ouvertes** qui accordent à toutes et tous la liberté d'utiliser ses créations, de les adapter, les transformer et les redistribuer ensuite.

Faire évoluer nos créations en s'appuyant sur le collectif

En ouvrant les ressources qu'elle développe, la compagnie souhaite offrir la possibilité à des acteurs tiers de contribuer à celles-ci. Pour Organic Orchestra, ouvrir est synonyme d'inclusivité, permettant par exemple de toucher des utilisateurs et des partenaires non nécessairement pressentis auparavant. C'est aussi autant de contributeurs aux projets dont l'activité bénéficiera directement à la Cie O.O.

Dans une logique de « cercle vertueux », l'ouverture doit s'accompagner d'un renversement au projet collectif : Organic Orchestra souhaite bénéficier des développements effectués par des tiers et promouvoir des logiques de « partage à l'identique » qui empêchent toute *enclosure* au profit d'un seul acteur (voir la fiche « Comprendre l'Open Source »).

Afin que chacun puisse contribuer à l'amélioration des créations d'Organic Orchestra, à la hauteur de son temps et de ses compétences, il doit être en mesure d'accéder rapidement à toutes les ressources nécessaire à son immersion rapide dans les projets.

Pour cela, Organic Orchestra **développe un cadre inclusif pour favoriser la collaboration autour de ses projets et faire émerger une gouvernance collective autour de chacun.**

Nous souhaitons ainsi favoriser :

- L'accessibilité de nos projets grâce à une documentation régulière ;
- L'utilisation de licences de type copyleft pour diffuser nos ressources ;
- La mise en place des règles de contribution matérielles et juridiques.

Favoriser le développement de projets économiques autour de nos ressources

Par ailleurs, Organic Orchestra voit cette ouverture comme une opportunité pour identifier de nouveaux porteurs de projets, qui puissent poursuivre le développement des créations, la compagnie n'ayant pas vocation (ni le temps, ni les ressources) à le faire.

Organic Orchestra souhaite ainsi contribuer à l'élaboration de nouveaux modèles de production artistique, consciente que l'isolement réduit les possibilités de création et d'expérimentation.

Nous sommes ainsi ouverts à la conclusion de partenariats équilibrés avec des acteurs de tout type, commerciaux ou non, dans l'objectif de faire évoluer nos projets dans le respect du cadre défini par la compagnie.

Pour cela, Organic Orchestra **propose un cadre clair notamment à destination des acteurs économiques souhaitant commercialiser ses produits**, permettant ainsi des exploitations que la compagnie n'aurait pas pour mission d'organiser elle-même.

Il a pour objectif de favoriser l'exploitation la plus large des produits, tout en assurant un juste retour à la compagnie en cas d'exploitation commerciale.

Un développement ouvert de nos créations

Afin d'être en capacité de développer les créations qui sont au cœur de son activité, la Cie O.O privilégie l'usage en interne de ressources libres et ouvertes.

La grande liberté conférée par l'usage de ces ressources tierces nécessite néanmoins la mise en place de certaines règles, utiles au respect des licences auxquelles est assujettie leur utilisation.

L'instauration de ces règles et bonnes pratiques permettent ainsi à la Cie de pouvoir ensuite décider librement du cadre d'exploitation associé à ses créations, diffusées sous licences ouvertes.

Intégrer des ressources externes ouvertes

Organic Orchestra encourage l'intégration de développements externes à ses projets, afin de bénéficier de l'expertise d'autres acteurs, de gagner du temps, de réduire les coûts de production et ainsi d'optimiser au mieux l'allocation de ses propres forces.

L'intégration de ces ressources tierces ouvertes doit être faite dans le respect des obligations qui sont associées à leur exploitation et conformément à la volonté de la Cie O.O de pouvoir faire une large diffusion du produit fini. En effet, les ressources que la Cie O.O. choisit d'intégrer sont susceptibles d'être placées sous des régimes juridiques particuliers qu'il est fondamental d'identifier en amont, afin de respecter les obligations contenues dans les licences qui leur sont associées.

Pour cela, la Cie O.O met en place les processus qui permettent :

- L'identification en amont des différents composants intégrés et les licences associées à chacun ;
- Le respect des conditions de rediffusion des créations.

Par ailleurs et afin d'attribuer la paternité de chaque création à qui de droit, nous nous engageons à nommer tous les contributeurs aux projets dans les documents qui accompagnent les projets.

Diffuser nos créations sous licence ouverte

En phase avec notre volonté d'assurer la diffusion la plus large possible de nos créations, tout en empêchant certaines captations susceptibles de freiner la logique de collaboration, des licences ouvertes spécifiques sont par principe associées à nos créations.

Elles ont été sélectionnées parmi des licences existantes, dont la robustesse et l'efficacité juridique ne sont plus à démontrer, et qui jouissent du support d'une communauté internationale.

Différentes licences ouvertes sont utilisées, au regard du degré d'ouverture souhaité par Organic Orchestra et des usages observés dans les secteurs où évoluent les différents types de créations concernés.

Type de créations	Licences	Caractéristiques
Logicielles	GNU GPL v3	<p>Portée par la Free Software Foundation, cette licence consacre les quatre principales libertés octroyées à l'utilisateur, inhérentes au logiciel libre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liberté d'utiliser le logiciel à n'importe quelle fin ; • La liberté de modifier le programme pour répondre à ses besoins ; • La liberté de redistribuer des copies à ses amis et voisins ; • La liberté de partager avec d'autres les modifications qu'il a faites. <p>La principale caractéristique de cette licence est qu'elle est copyleft : si un tiers modifie et redistribue le logiciel placé sous la licence GNU GPL v3, celui-ci devra automatiquement être placé sous la même licence. Cela garantit aux utilisateurs de conserver leurs libertés.</p>
Musicales écrites	et Par défaut : CC BY-SA-NC 3.0	<p>Portée par la Fondation Creative Commons, cette licence permet aux utilisateurs de partager l'œuvre (copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats) et de l'adapter (remixer, transformer et créer à partir du matériel), sous réserve du respect de 3 conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • [BY] Attribuer la paternité de l'œuvre à son auteur en le mentionnant, fournir un lien vers la licence, et indiquer si des modifications ont été effectuées. • [SA] Si des modifications ont été réalisées, si l'utilisateur crée une autre œuvre à partir de l'œuvre initiale, il doit distribuer ses contributions sous la même licence. • [NC] Ne pas faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant. <p>De manière ponctuelle, Organic Orchestra pourra faire le choix de placer ses œuvres sous une licence plus permissive de type CC BY-SA 4.0 n'interdisant pas l'usage commercial.</p>
Matérielles	Open Hardware Licence du CERN	<p>Portée par le CERN, l'Open Hardware Licence présente l'avantage d'avoir été pensée et conçue pour le matériel, au plus près des considérations industrielles (notamment en distinguant la notion de « réutilisation de la documentation » et celle de « fabrication d'un produit »). Elle dispose de mécanismes spécifiques au dépôt de brevets (autorisés, mais uniquement à titre défensif).</p> <p>Sa communauté est importante, et elle est la licence la plus aboutie de la famille des licences Open Hardware.</p>

La contribution collective au cœur de nos créations

Nos projets sont ouverts et inclusifs !

Nous faisons confiance aux acteurs qui utilisent et contribuent à nos projets : afin d'améliorer nos créations, de leur permettre de se développer pour d'autres types d'applications, de progresser durablement, nous nous appuyons sur la force de la communauté d'acteurs qui participent à nos projets.

Cela nous offre notamment l'opportunité de partager l'édition et la maintenance de nos logiciels, d'assurer un suivi rapide des éventuels bugs, d'obtenir une meilleure qualité de code, d'identifier de nouvelles fonctionnalités utiles aux utilisateurs, etc.

Afin de favoriser les contributions, la Cie O.O utilise les outils et bonnes pratiques tirées des projets Open Source et collaboratifs de référence afin de fournir à toutes et tous un cadre de collaboration transparent, souple, techniquement satisfaisant et juridiquement sécurisant.

Utiliser des plateformes techniques favorisant la contribution

Toutes vos contributions peuvent être directement proposées au travers des plates-formes utilisées par la compagnie.

Vous êtes ainsi libres et fortement encouragé(e)s à utiliser, ré-utiliser, perfectionner et partager vos propres améliorations au travers de ces plateformes :

Type de créations	Plate-forme	Lien
Contributions logicielles	GitHub et GitLab	[Ajouter le lien du repo]
Non-logicielles	[Mediawiki ? FTP ? Site standard?]	Les sources sont disponibles ici, à telle(s) condition(s): [Lien]

Simplifier l'arrivée de nouveaux contributeurs

Organic Orchestra facilite l'arrivée de nouveaux contributeurs, en travaillant en toute transparence et en se rendant disponible pour échanger.

Par une documentation volontaire de nos projets

Nous maintenons autant que possible notre documentation complète et à jour sur nos différents projets, tant pour les créations logicielles que non logicielles. Nous facilitons également l'accès à ces informations, disponibles sur notre site à cette adresse [lien].

Nous documentons par ailleurs le processus de contribution : [lien].

Par des échanges réguliers avec les contributeurs

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et répondre à vos questions, qu'elles soient ou non techniques.

Pour nous contacter, différentes options :

- [mail contact] ?
- [forum] ?
- [liste de diffusion] ?
- [espace collaboratif d'échange de type RocketChat ou Mattermost] ?

Par l'usage d'outils & technologies standards favorisant l'interopérabilité

La compagnie privilégie le recours aux standards ouverts, afin de garantir l'interopérabilité de ses solutions. Nous encourageons nos contributeurs à faire de même, dans une logique globale de collaboration.

L'objectif est ainsi d'ouvrir un maximum de portes, en catalysant l'innovation et en offrant la possibilité à de nouvelles applications (parfois non imaginées auparavant) d'être créées autour de nos projets.

À cette fin, tous nos produits sont ouverts et interopérables, et nous favorisons dès que possible l'utilisation de standards ouverts. Lorsque nécessaire, nous nous engageons à documenter autant que possible toutes nouvelles spécifications que nous pourrions développer de telle sorte à pérenniser le développement de tout un écosystème de ressources et créations interopérables.

Définir un cadre de contribution standard pour les contributeurs

Accord de contribution

Les accords de contributions sont des textes qui encadrent les contributions de tiers aux logiciels développés par Organic Orchestra.

Lorsqu'un contributeur souhaite proposer des éléments soumis à des droits de propriété intellectuelle (code, documentation) pour que ceux-ci soient intégrés dans un projet Open Source, il est nécessaire qu'il place sa contribution sous la ou les licences du projet et donc qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle pour ce faire. Il est ainsi courant que les mainteneurs du projet lui demandent de signer un document spécifique en attestant.

La compagnie Organic Orchestra demande aux contributeurs de signer un « **Contributor Assignment Agreement** », attestant qu'ils cèdent à l'association un ensemble de droits sur la contribution qu'ils ont soumise : [\[Lien\]](#).

Cette étape représente un prérequis nécessaire pour que les projets puissent progresser, et continuent à être portés par l'association Organic Orchestra. La compagnie ayant à cœur de partager ses créations - ce qu'elle effectue concrètement en diffusant ses œuvres sous licences libres - elle s'assure ainsi qu'il n'existe pas de risque de réappropriation par des tiers grâce à la rétrocession des droits.

Contrôle de qualité

Afin de préserver l'intégrité du code et du projet, l'intégration des contributions tierces est soumise à un certain nombre de procédures et vérifications de la part du contributeur afin de s'assurer que sa contribution soit d'une bonne qualité, tant techniquement que juridiquement.

Ainsi, le contributeur est invité, avant toute contribution, à :

- S'assurer que l'ensemble des obligations liées aux différentes licences impliquées dans ses développements ont été respectées ;
- Vérifier que le code source répond aux bonnes pratiques techniques généralement mises en œuvre dans les projets communautaires de même nature.

Des projets portés par un écosystème d'acteurs innovants

La compagnie Organic Orchestra n'ayant pas vocation à organiser elle-même l'exploitation des ressources qu'elle produit, elle s'ouvre naturellement à des partenariats ouverts et encadrés avec des acteurs publics et privés, dans l'objectif de faire progresser et de pérenniser certains projets.

Pour cela, nous proposons notamment un cadre spécifique à destination des acteurs économiques souhaitant commercialiser nos produits en s'appuyant sur une politique en matière de marque qui définit un ensemble d'usages autorisés.

Si vous souhaitez commercialiser nos projets, nous sommes donc ouverts à la définition et à la conclusion d'un partenariat « gagnant-gagnant », au sein duquel chacun s'y retrouve.

Certifier les compétences de contributeurs de référence / confiance

Organic Orchestra propose de certifier les compétences de contributeurs ayant acquis une expertise technique sur les logiciels développés par Organic Orchestra et qui adhèrent à la philosophie et aux valeurs du projet. Ces personnes bénéficient ainsi d'une sorte d'« habilitation » par la communauté à fournir du service autour des logiciels développés par la compagnie.

Nous vous invitons donc à consulter et accepter les documents de certification d'Organic Orchestra afin de devenir membre de notre réseau. L'identification par la communauté de ces acteurs compétents et légitimes a notamment pour finalité d'établir des rapports de confiance avec d'éventuels partenaires commerciaux.

Encadrer les usages de notre marque

Nous avons fait le choix de déposer le nom « Organic Orchestra » en tant que marque, afin d'encourager son usage par des tiers, tout en encadrant mieux cette utilisation.

Dans cette optique, nous avons défini une politique de la compagnie en matière de marque [LIEN], précisant les conditions de son utilisation en fonction des différents cas de figure envisageables. Ce document public permet à tout acteur souhaitant utiliser notre marque d'identifier s'il peut ou non le faire, et si oui, les conditions qu'il doit respecter.

L'objectif n'est pas de restreindre l'utilisation de notre nom alors même que tous nos projets sont sous licence ouverte, mais bien d'encourager au mieux sa réutilisation dans un cadre qui soit en phase avec l'esprit et les valeurs de la compagnie. Cette politique de marque se présente donc comme un support de confiance, destiné à encourager la diffusion des projets développés collaborativement, dans un cadre qui soit bénéfique à chacun.

L'appui nécessaire de notre communauté

La communauté qui se réunit autour de nos projets rassemble un ensemble de personnes physiques ou morales, bénévoles principalement, qui par leur motivation font avancer nos projets.

Ces développeurs, utilisateurs, designers, graphistes, artistes, musiciens, citoyens motivés, sont la force de projets collaboratifs comme ceux créés par la Cie O.O.

La contribution de chacun est variable et dépend de son temps, de ses ressources et de son envie.

Un des enjeux pour la compagnie est de définir collectivement une gouvernance transparente, qui convienne à chacun et soit efficace.

Animer la communauté horizontalement

Chacun doit pouvoir trouver sa place au sein de nos projets. Afin d'animer et coordonner une véritable communauté d'utilisateurs et de contributeurs qui fasse progresser les projets développés par la compagnie, nous avons mis en place un ensemble de moyens et de bonnes pratiques.

Nous partageons l'actualité de nos projets

Pour tenir chacun informé des projets en cours de la compagnie, nous communiquons régulièrement autour de nos actions.

Pour cela :

- Nous mettons à jour notre actualité sur le site de la compagnie : organic-orchestra.com
- Nous rédigeons une newsletter mensuelle : organic-orchestra.com
- Nous sommes présents sur les réseaux sociaux : [LIENS](#)

N'hésitez pas à nous suivre, relayer nos actions, nous donner des idées, établir des parallèles avec votre activité ou d'autres projets, etc.

Rencontrez nous directement ! Nous participons et organisons de nombreux spectacles et représentations, ainsi que plus ponctuellement des formations ou des sessions de découverte dans les écoles. Retrouvez l'agenda de nos événements sur notre page [\[LIEN\]](#).

Nous facilitons une collaboration régulière et dynamique

Le premier niveau de support qui existe autour d'une ressource ouverte repose sur la communauté qui utilise cette ressource, la connaît, la partage et la fait évoluer. Nous comptons ainsi sur vous pour intervenir et partager vos connaissances sur tous les outils et plateformes qui pourraient donner lieu à de telles demandes.

Partagez votre retour d'expérience, il nous est précieux ! Votre avis compte beaucoup pour nous, afin de faire progresser nos projets au plus près de vos attentes. C'est pourquoi la compagnie vous invite également à partager vos impressions, les éventuels blocages que vous auriez expérimentés, les fonctions qu'il vous semblerait nécessaire d'ajouter, etc. au travers d'enquêtes régulières ou spontanément via notre formulaire de contact [\[LIEN\]](#).

Pour faciliter les échanges entre les acteurs, nous avons ouvert des espaces collaboratifs d'échange en ligne, où sont bienvenus les utilisateurs, développeurs, designers, graphistes, ou encore tout contributeur désireux de participer aux projets de la compagnie. Pour rejoindre la communauté, rejoignez :

- notre forum : [\[LIEN\]](#)
- notre plateforme RocketChat : [\[LIEN\]](#)
- notre mailing list : [\[ADRESSE INSCRIPTION\]](#)

En complément, nous organisons régulièrement des rencontres thématiques pendant lesquelles nous vous invitons à participer à nos projets, dans une ambiance ouverte et conviviale.

Inclure des projets tiers dans cette dynamique

Notre définition de la communauté est ouverte ! Nous souhaitons que son entrée ne soit pas restreinte aux seuls projets portés par la compagnie, afin que d'autres acteurs puissent bénéficier de cette dynamique de collaboration.

Ainsi, notre communauté est ouverte aux projets externes, logiciels comme matériels, qui concourent d'une manière ou d'une autre à notre pratique artistique.

Ces projets sont donc invités à prendre part au fonctionnement de la communauté (outils, gouvernance, réseau etc.) et à profiter de l'énergie créative qui en fait sa force.

Si un tel portage vous intéressait et que vous vous reconnaissiez dans les valeurs et méthodes d'Organic Orchestra, nous vous invitons à nous contacter en détaillant votre projet, vos besoins et moyens : [\[Lien\]](#).

Notre réponse dépendra notamment de l'intérêt et de la qualité de votre projet, des ressources mobilisables pour le mener à bien de votre côté comme du nôtre, et des valeurs qui vous animent.

Annexes

Ressources destinées à apporter un éclairage sur les points techniques du document, non explicités dans le texte par soucis de lisibilité.

Annexe 1 - Comprendre l'Open Source

Fiche synthétique en cours de finalisation.

Annexe 2 - Les modèles ouverts au cœur de l'innovation

De l'Open Source à l'Inner Sourcing

L'Open Source ayant par la suite inspiré d'autres modèles (Open Data pour les données, Open Hardware pour le matériel), ces mécanismes d'ouverture se répandent de plus en plus aujourd'hui.

- **Open source**

Un logiciel est dit « Open Source » lorsque son auteur choisit de le placer sous une licence libre, qui octroie un ensemble de libertés aux utilisateurs en matière d'exécution du programme, d'accès au code source, de modification et de redistribution du logiciel.

L'Open Source constitue aujourd'hui une partie significative de tout système d'information et contribue aux processus métiers de la plupart des organisations.

- **Open data**

L'Open Data consiste à ouvrir des jeux de données (produits et détenus par un ou plusieurs acteurs), au moyen d'une licence ouverte garantissant l'accès aux données ainsi que leur libre réutilisation par chacun.

L'Open Data (ou données ouvertes) répond à des logiques économique et de transparence, et renforce les projets de Big Data tout en ajoutant une dimension collaborative et de repartage alternative.

- **Open content**

L'Open Content encourage le partage de contenus en permettant leur copie, leur réutilisation, leur modification etc.

Le mouvement a connu un essor particulier avec la création des licences Creative Commons utilisées par le projet Wikipédia.

- **Open hardware**

L'Open Hardware répond aux mêmes logiques, dans le domaine des matériaux (technologies et produits physiques). Les plans des matériaux sont publiés sous une licence permettant à chacun de fabriquer le matériel en question, de l'utiliser, de le modifier et enfin de le redistribuer.

L'Open Hardware permet ainsi une optimisation des coûts et de bénéficier de matériels parfaitement adaptés aux besoins (Arduino, Open Compute, etc.).

- **Open API**

Les Open API facilitent l'exploitation des données ouvertes par les développeurs en s'appuyant massivement sur des standards ouverts et connus de tous.

- **Inner Sourcing**

L'Inner Sourcing consiste à appliquer en interne les principes de l'Open Source: sur la gouvernance, sur les processus de décision, d'apprentissage et sur le partage.